

peuvent s'exprimer en français et en anglais dépend en majeure partie des proportions leur nombre habitant la province de Québec ou des communautés avoisinantes qui comptent un assez grand nombre d'habitants de langue française. Par exemple, un peu plus d'une moitié des 318,000 personnes bilingues et originaires des îles Britanniques habitent la province de Québec. Bien que dans l'ensemble du pays seulement 4 p. 100 de cette population —qui, numériquement constitue le groupe ethnique le plus imposant,—soient bilingues, environ 30 p. 100 de ceux qui habitent le Québec peuvent parler le français et l'anglais. De même, parmi les habitants qui, dans cette province, sont d'une autre origine ethnique, le pourcentage de ceux qui peuvent s'exprimer dans les deux langues est le suivant: Russes, 38 p. 100; Asiatiques, 37 p. 100; Juifs, 36 p. 100; Italiens, 35 p. 100; Polonais, 32 p. 100; Scandinaves, 31 p. 100.

Au recensement de 1961, 216,000 néo-canadiens, soit 8 p. 100, ont appris à s'exprimer dans les deux langues. Ceux de la province de Québec ont montré une connaissance évidente des deux langues que partout ailleurs, alors que 28 p. 100 des néo-canadiens de ce groupe, au recensement de 1961, déclaraient parler l'anglais et le français. Chez les derniers arrivés dans ce pays, c'est-à-dire chez ceux qui ont immigré au Canada entre les années 1951 et 1961, le quart de ceux qui se sont installés dans cette province pouvait s'exprimer en français et en anglais lors du dernier recensement.

De ce qui précède, on peut conclure que le pourcentage d'une population pouvant s'exprimer en français et en anglais, dans une certaine province, ville, région rurale ou urbaine, dépend dans une large mesure de la proportion entre les habitants d'origine française et ceux d'origine non française. Cette relation ressort nettement dans les centres métropolitains où l'on trouve un nombre imposant de personnes bilingues. Par exemple, si l'on étudie les zones métropolitaines de Montréal, d'Ottawa et de Québec, où la proportion de la population d'origine française s'échelonne des deux cinquièmes à Ottawa, des deux tiers à Montréal jusqu'à près de 95 p. 100 dans la région métropolitaine de Québec, on remarque que le pourcentage le plus élevé (60 p. 100) du groupe ethnique français pouvant s'exprimer dans les deux langues se trouve dans la région métropolitaine d'Ottawa, diminuant à un peu plus de 40 p. 100 dans la région métropolitaine de Montréal et à 23 p. 100 dans la région métropolitaine de Québec. C'est pourquoi, plus le pourcentage du groupe ethnique français au sein de la population totale de ces régions métropolitaines est faible, plus la proportion de personnes bilingues, dans le groupe, est élevée et, inversement, plus le pourcentage de personnes d'ascendance française dans une même région est élevé, comme dans la région métropolitaine de Québec, moins le pourcentage de personnes bilingues français est faible.

La même tendance s'observe dans le cas de la population formée par les groupes ethniques non français habitant ces trois régions métropolitaines, bien que le pourcentage de personnes dans ce groupe capables de s'exprimer en français et en anglais ne soit pas aussi élevé que celui du groupe ethnique français. Par exemple, la région métropolitaine de la ville de Québec compte à peine plus de 5 p. 100 de la population d'origine ethnique non française. Au recensement de 1961, 52 p. 100 de ce groupe ethnique pouvaient s'exprimer en français et en anglais, alors que, dans cette région où prédomine la langue française, 80 p. 100 de ce groupe ethnique non français pouvait s'exprimer en français mais non en anglais. Ainsi, 80 p. 100 de la population qui ont déclaré être d'une origine ethnique autre que française pouvaient, dans cette région métropolitaine, s'exprimer en français. Dans la région métropolitaine de Montréal, où le pourcentage de personnes d'origine ethnique autre que française s'élève à 35 p. 100, 30 p. 100 pouvaient s'exprimer dans les deux langues, mais dans la région d'Ottawa, où environ 60 p. 100 de la population appartiennent à des groupes ethniques autres que français, le pourcentage des personnes capables de s'exprimer en français et en anglais était de beaucoup inférieur, soit 11 p. 100.

L'importance de ce facteur, c'est-à-dire du rapport, dans certaines régions, entre francophones et les autres groupes ethniques en ce qui a trait à la capacité de parler français et anglais, devient évidente lorsqu'on compare l'étendue du bilinguisme des régions rurales des provinces de l'Ontario et du Québec d'une part chez leurs populations francophones et d'autre part, chez leurs populations d'autres origines ethniques. Au dernier recensement